

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

INSERTIONS.

ABONNEMENT.

Par an	30 fr.
Six mois	18
Trois mois	9

Poste : 35 fr.

On s'abonne :

chez tous les Libraires.  
A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33.

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Années, la ligne, 20.  
Reclames, — 30.  
Faits divers, — 75.

**RESERVES SONT FAITES**  
Du droit de refuser la publication d'annonces...  
Et de résilier de plein droit la publication des annonces.

Les articles communiés doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

**On s'abonne :**  
A PARIS,  
Chez M. HAYAS-LAPITTE et Cie,  
Place de la Bourse, 8.

SAUMUR,

26 Janvier 1877.

## Chronique générale.

La conférence qui vient de se clore à Constantinople restera comme un curieux souvenir. Les représentants des puissances s'étaient rendus à Stamboul avec des airs très-décidés, et l'on a pu, à chaque séance, constater qu'il y avait plus de sévérité dans les termes que dans l'intention. Ils se vantaient de porter des propositions « irrécusables », et l'on a vu à qui à la fin elles se réduisaient.

La conférence a offert le spectacle d'envoyés tenant le même langage sans avoir la même pensée. Unis dans la forme, ils faisaient secrètement des réserves pour le fond. Le gouvernement turc avait été mis au courant de ce jeu diplomatique, c'est toute l'explication de sa résistance aux propositions de l'Europe.

La constitution qu'il a promulguée et dont il fait grand bruit n'est pas une œuvre sérieuse : nous avons eu occasion d'en faire justice. Ceux qui s'en félicitent comme d'un beau résultat de la conférence font preuve d'ignorance ou de complaisance.

Malgré le double jeu qui a été joué à Constantinople, les puissances sont mécontentes parce que la Porte a exagéré la résistance. Nous ne croyons pas à la guerre immédiate, mais nous croyons la situation de la Turquie plus mauvaise qu'avant la conférence : elle pourrait bien perdre du coup tous les avantages du traité de Paris. Ce serait l'isolement de la Porte : elle s'en trouverait fort mal.

Nous avons réfuté les injustes accusations formulées par le *Moniteur officiel* allemand contre la France à propos des nouvelles

d'Orient. Nous devons constater, d'après une correspondance de la *Republique française*, qu'à cette mauvaise querelle l'Allemagne joint des préparatifs militaires.

Voici les renseignements que ce journal vient de publier :

« Que le gouvernement allemand ait hâte de terminer des ouvrages de cette nature, destinés à suppléer dans une large mesure à ce qui manquait de ce côté aux moyens de défense de la ville de Strasbourg, nous le comprenons parfaitement : ce sont là de sages mesures de précaution. Mais ce qui nous étonne et, disons le mot, nous inquiète, c'est de voir avec quelle activité fébrile on entasse, à Strasbourg comme à Metz, les approvisionnements de munitions, de vivres et de matériel de guerre de tout genre. Nous avons vu tout récemment des trains entiers apporter dans les gares de ces deux villes les approvisionnements en question provenant de Coblenz et de Mayence.

On sait que, à Mayence, il existe une immense fabrique destinée à la préparation des vivres de campagne. Ces trains entrent le soir dans la gare : on les déchargeait pendant la nuit, et l'on répartissait immédiatement entre les magasins de la place et des forts les biscuits, la viande salée, les conserves de légumes, etc.

« Nous ne croyons pas nous tromper en disant qu'il y a aujourd'hui dans Metz et Strasbourg des approvisionnements en quantité telle, qu'ils pourraient suffire pendant deux ans aux besoins de la population civile et de la garnison de défense. De pareils entassements de denrées, etc., ne sont pas faits seulement pour les nécessités d'un siège, quelque long qu'on le prévoie ».

Il faut reconnaître qu'à cette heure ces préparatifs sont inquiétants et témoignent que le mauvais vouloir marqué à la France par le cabinet de Berlin est plus sérieux qu'il ne le paraissait au premier moment.

Il va sans dire que nous laissons à la *Republique française* la responsabilité de ses informations.

En même temps on annonce que notre

ambassadeur le vicomte de Gontaut-Biron étant allé, au nom de la France, présenter ses compliments de condoléance à l'empereur d'Allemagne, à l'occasion de la mort de la sœur de l'impératrice Augusta, aurait été reçu avec des témoignages de la plus grande cordialité. Nous souhaitons que cette nouvelle dissipe les inquiétudes qu'a fait naître la campagne entreprise tout à coup par les feuilles allemandes contre la France, et qu'autorisent les préparatifs militaires de l'Allemagne.

La 6<sup>e</sup> commission de la Chambre des députés a conclu au renvoi à M. le ministre de la guerre d'une pétition signée par 23 habitants de la commune de Ducey (Manche) demandant l'abolition du duel militaire et proposant, pour juger le cas de point d'honneur, l'établissement de jurys militaires.

Elle a également décidé le renvoi au ministre de la justice d'une pétition ornée des signatures de 87 citoyens de la Clotat demandant l'expulsion des jésuites et la confiscation des propriétés de la compagnie de Jésus.

Que penser d'une Assemblée qui encourage de pareilles manifestations? Ne semble-t-il pas qu'on soit revenu aux plus mauvais jours de la Convention?

Les radicaux, voyant qu'il leur est impossible de faire passer l'amnistie pleine et entière, ont changé de batterie en essayant de tourner la difficulté. Ils vont consacrer désormais tous leurs efforts à faire enlever le jugement des instances aux conseils de guerre et à attribuer désormais au jury la connaissance de tous les faits se rapportant à l'insurrection de la Commune. Une proposition dans ce but sera, assure-t-on, prochainement déposée.

Un journal prête à la commission de comptabilité de la Chambre des députés une

idée passablement singulière. Il prétend que cette commission s'est arrêtée dans sa dernière réunion à une résolution aux termes de laquelle les députés seraient admis à voyager à quart de place sur tous les chemins de fer de France. Pareille faculté devrait être étendue aux sénateurs.

On cessera d'être surpris quand on saura que la commission en question est presque exclusivement composée de républicains.

C'est un métier difficile que celui d'un ministre de gauche tenu par état de satisfaire les convoitises de son parti. M. Jules Simon ne se sait que trop aujourd'hui. Naguère, quand il s'agissait de l'« épuration » préfectorale, il n'y avait pas moins de cinquante-deux départements dans lesquels la députation demandait impérieusement le renvoi du préfet. Il était même tel administrateur nommé par M. de Marcère en qualité de « républicain » dont on réclamait la destitution avec autant d'aplomb que si s'était agi d'une créature de M. de Broglie. Pour les sous-préfets, les exigences ne sont pas moindres. On a calculé qu'il y avait environ deux cent dix députés qui sollicitent l'éloignement du sous-préfet de leur arrondissement. M. Jules Simon ne sait comment s'en tirer.

Les journaux républicains nous annoncent depuis quelques jours que le « mouvement » administratif comprendra la révocation de quarante à cinquante sous-préfets et secrétaires généraux réunis. Il y a évidemment de l'exagération dans ce chiffre de victimes, mais peut-être l'exagération n'est-elle pas involontaire, ni désagréable à la place Beauvau. Quand le mal qui nous arrive est moins grand que celui que l'on a prévu ou qui nous a été annoncé, il est moins sensible.

Le gouvernement vient de déposer un projet de loi portant demande, pour le

## Feuilleton de l'Echo Saumurois.

### LES PIRATES DE CILICIE

(AN DE ROM 675.)

Cependant Julius avait été rejoint par le père de Plaucia, toujours suivi de ses deux lieutenants, qui donnaient à sa captivité une sorte de majesté plaisante dont les Ciliciens s'amusaient.

Sextilius appartenait à cette noblesse dégénérée dont le basesset avait lassé la corruption de Sylla et préparait de loin les monstruosité de Néron et de Tibère.

Préposé au gouvernement de la Cilicie, il y avait tout mis à l'encan jusqu'au moment où les plaintes de la province s'étaient fait entendre.

Il venait précisément d'être rappelé à Rome, où ses exactions devaient être dévoilées et punies lorsque le hasard l'avait fait tomber entre les mains d'Isidore.

La captivité était donc pour lui une sorte de refuge ; il la subit d'abord sans plainte, puis songea à en tirer parti.

La beauté de Plaucia avait frappé Isidore qui se proposa pour époux.

La jeune Romaine résista longtemps ; mais enfin les promesses du pirate et les obsessions de Sextilius la vainquirent ; elle devint la femme du Carthaginois.

Le préteur en pleura de joie !

Le pouvoir de Plaucia sur Isidore ouvrait mille perspectives dorées à son avarice ; Plaucia pouvait devenir pour lui comme ces cordes merveilleuses au moyen desquelles les magiciennes font passer les richesses d'un voisin dans leur propre cassette.

Grâce à elle, la main du pirate était toujours ouverte, et il n'avait qu'à tendre au-dessous le pan de sa robe prétexte.

Lorsqu'il se trouva seul avec Julius, il s'avança vers lui et l'embrassa en pleurant, car ce rocher avait le don des larmes.

— Par les dieux immortels ! c'est moi qui t'ai sauvé, dit-il, sans moi, le noble, le charmant Julius tombait victime de ces sangliers africains.

— C'est un service dont je ne perdrai point le souvenir, dit César, et pour lequel je voudrais pouvoir te promettre ma reconnaissance.

— Ne parlons point de cela, mon fils, interrompit le préteur, ton salut est une plus belle récompense. Ne sais-je point d'ailleurs qu'ils t'ont ravi tout moyen de montrer ton grand cœur? Hélas ! j'ai vu moi-même, il y a un instant, tes bagages enlevés par les vaupeurs navisseries ! Et n'espère point rattrapper quelque chose de ce naufrage, in-

fortuné Julius ; le gouffre de Charybde est moins avide.

— Puissent les dieux se consoler aussi aisément que moi de cette perte, généreux Sextilius, dit le prisonnier en souriant ; quand le butin a peu de prix, c'est le ravisseur, qu'il faut plaindre.

— Bien, bien, dit le préteur en baissant la voix : tu fais prudemment de mépriser en apparence ce qu'on t'a enlevé ; les nouveaux possesseurs se montreront moins exigeants dans la vente.

— Le sage Sextilius compte-t-il donc se mettre au rang des acheteurs ? demanda le jeune patricien ironiquement.

— Que ne ferais-je point pour toi, Julius, reprit amicalement le vieillard ; tes meubles, tes habits, tes bijoux, je puis tout racheter maintenant, et je te les rendrai plus tard sans autre profit que la surcharge indispensable pour déguiser la substitution.

Julius éclata de rire.

— Ah ! je reconnais l'honnête Sextilius ; s'écria-t-il ; toujours dévoué à ses amis, sans s'appauvrir !

— Hélas ! la pauvreté ne peut venir où elle est déjà arrivée, dit plaintivement le préteur. Ma bourse, mon fils, ressemble à celle des *trossules*, ou, selon le proverbe, *l'araignée fait sa toile*. Mais que peut attendre de mieux un malheureux livré d'avance à ses accusateurs ! Car la délivrance même ne changera rien à ma misère, Julius ; mes ennemis n'ont-

ils pas obtenu la saisie de tous les biens que je possédais à Rome, jusqu'à ce qu'ils puissent me traîner moi-même devant les juges !... Hélas ! en échappant aux Ciliciens, je n'aurai plus qu'à prendre le bâton entouré de bandelettes (1).

— Tu auras encore une ressource, infortuné Sextilius, reprit César, ce sera de faire peindre à la cire le tableau de ton désastre, de le suspendre sur ta poitrine, et d'aller, la tête rasée, solliciter la pitié des quirites ; car comment ne tirerais-tu point parti de ton propre malheur, toi qui l'es enrichi de celui des autres.

Sextilius parut ne point comprendre.

— As-tu donc oublié cette bande d'esclaves, malades ou estropiés, que tu entretenais à Rome pour mendier, reprit César, et qui te rapportait chaque jour jusqu'à cinquante sesterces d'aumône.

— Julius est toujours plaisant ! dit le vieillard avec une gaieté forcée ; mais qu'il songe à ma proposition : lui et ses compagnons se trouvent dans un de ces cas où il faut en venir aux traires (2).

Lorsque les pirates abordèrent à la côte cilicienne, le soleil descendait derrière les promontoires de la Pamphlie et rougissait les vagues de

(1) Le bâton des mendiants, à Rome, était entouré de bandelettes.

(2) C'était un proverbe romain pour exprimer la nécessité d'en venir aux dernières ressources. Les traires étaient de vieux soldats de réserve qu'on n'engageait qu'à la dernière extrémité.

compte du ministère de la guerre, de crédits supplémentaires s'élevant à 4,319,072 fr. (exercice 1877).

Ces crédits sont destinés à unifier, en l'améliorant, la solde des officiers d'infanterie et de cavalerie, et de leurs assimilés, conformément à un article du budget qui vient d'être voté. Ils seront, en outre, employés pour les frais de service des généraux commandant les divisions et les brigades, suivant les dispositions du décret du 25 décembre 1875.

Après leur campagne sur la politique française à la conférence, les journaux allemands, malgré l'échec qu'ils viennent d'éprouver, tentent de lancer de nouveaux ballons d'essai.

Dans le premier il ne s'agirait de rien moins que d'un complot formé par l'un des membres de la famille d'Orléans pour changer la forme du gouvernement français, et ce d'accord avec de hautes personnalités.

Il suffira d'enregistrer ce canard pour en faire justice.

Le second serait que la France vient de faire en Autriche des achats très-considérables de chevaux, et un journal officieux pousse la fantaisie au point de donner des chiffres.

Nous sommes en mesure, en démentant de la façon la plus formelle le fait ci-dessus, de mettre ce journal au défi de produire un document authentique, quelconque, c'est-à-dire provenant des autorités autrichiennes, à l'appui de son dire.

Tous les journaux ont annoncé la présence à Paris de M. Maglione, maire de Marseille. Nous apprenons aujourd'hui que le Maréchal-Président, répondant à l'invitation de M. Maglione, lui a répondu que, cette année, le Midi ne se trouvait pas compris dans la région portée sur son itinéraire, et que, malgré sa bonne volonté, il ne pouvait se rendre à Marseille, attendu que les grandes manœuvres qu'il a décidé de suivre ne lui laisseraient pas le temps de faire une excursion quelconque dans les villes du Midi.

Le premier bal de la Présidence, qui a eu lieu mardi soir, a été des plus brillants et des plus animés. Une foule d'élite se pressait dès neuf heures dans les salons de l'Elysée, où les danses ont été des plus animées.

M. le président du conseil, ministre de l'intérieur, qui est venu fort tard, n'est resté que quelques instants dans les salons.

M. le duc d'Aumaillé, M. le duc de Nemours, M. le duc de Chartres, un grand nombre d'officiers étrangers en brillants uniformes, ont été particulièrement remarquables.

Beaucoup de députés et de sénateurs ont également été vus dans les salons de la Présidence.

Le corps diplomatique y assistait au grand complet.

ses flammes.

La flotte s'avancait maintenant sur deux rangs, et formait comme deux armées navales dont l'aspect offrait un contraste singulier.

Celle qui se trouvait à l'orient était déjà ensevelie dans les ombres du soir, et fendait une mer sombre sous un ciel d'un bleu terne, tandis que celle du couchant, inondée par les mourantes clartés du jour, naviguait dans des flots de feu, au milieu d'une atmosphère de pourpre et d'or.

Julius, debout à l'avant de la galère, contempla quelque temps cet étrange spectacle; puis ses regards se portèrent sur le rivage qu'éclairait un dernier rayon.

Partout s'élevaient des tours d'observation dressées par les pirates pour surveiller la mer; des chantiers couverts de vaisseaux en construction, des magasins destinés aux approvisionnements.

De loin en loin, des flottes de navires liés à sec et reposant encore sur leurs rouleaux ferrés, étaient entourées de palissades qui en formaient autant de camps retranchés.

D'immenses machines, armées de câbles, servaient à y retirer les galères et à les remettre à flot; enfin, au fond de la baie, s'élevait la ville de Coracesium, elle-même défendue par de hautes murailles, au sommet desquelles veillaient en sentinelle des archers crétois.

(La suite au prochain numéro.)

Le Maréchal-Président a été fort entouré par l'élément militaire.

Le duc et la duchesse de Magenta ont fait avec une distinction exquise les honneurs de cette fête magnifique, qui s'est prolongée jusqu'à trois heures du matin.

Divers journaux publient la note suivante :

« On prête à M. Raspail l'intention de déposer prochainement sur le bureau de la Chambre un projet de loi tendant à autoriser le mariage des prêtres. Cette proposition serait déjà, dit-on, revêtue des signatures de la plupart des membres de l'extrême gauche et de quelques députés appartenant à l'Union républicaine. »

Les députés qui font chorus avec M. Raspail se donnent là une peine fort inutile. La loi dont ils ont l'idée pourra sans doute passer à la Chambre, ce qui même est douteux; mais ils ne doivent pas se dissimuler que le Sénat y fera un tout autre accueil. D'ailleurs, eût-elle encore l'approbation du Sénat, que rien ne serait fait, car les canons de l'Eglise sont plus forts que toutes les lois qu'il peut plaire à la libre-pensée de leur opposer. Quant aux mauvais prêtres, les facilités qu'ils trouvent à cet égard en Suisse ou en Belgique doivent suffire, ce semble, à la satisfaction des députés qui, par leur projet, veulent évidemment servir les intérêts de cette sorte de clients.

Il est question en Russie de la mobilisation de la garde se composant de 42 régiments d'infanterie et 3 régiments de cavalerie.

La Turquie a fait acheter en Angleterre plusieurs navires cuirassés.

Le gouvernement anglais, chose significative, vient d'envoyer une circulaire à tous ses représentants à l'étranger, les invitant à informer les gouvernements auprès desquels ils sont accrédités que la commission qu'elle vient de nommer pour l'Exposition de 1878, sur la demande expresse de la reine Victoria, sera présidée par le prince de Galles.

#### RAPPORT SUR LA CATASTROPHE DE FORT DE LARMONT.

Voici le rapport fait par M. Roux, ingénieur en chef des poudres, sur l'accident du fort de Larmont, après sa visite sur les lieux.

« Le corps explosif qui a causé l'accident est connu sous le nom de *matariette*. Si, dans quelques récits, on l'a nommé dynamite, c'est parce que le mélange contient une assez forte proportion de nitroglycérine. Cette substance se rapproche plutôt, par sa composition, de ce que l'on nomme en Autriche le *rhexit* de Diller. Elle y est considérée comme dangereuse, et les chemins de fer refusent de la recevoir, tandis qu'ils transportent depuis fort longtemps la dynamite dans les mêmes conditions que la poudre.

« C'était, par le fait, le contraire en France. Les chemins de fer, qui refusent la dynamite, transportaient couramment la *matariette*, même dans les trains de voyageurs, sans s'en douter, il est vrai.

« C'est ainsi que celle dont il s'agit est arrivée dans le courant d'octobre à la gare de Pontarlier par un train mixte venant de Suisse. Elle était emballée d'une manière déplorable, mise simplement à même dans d'anciens fûts à pétrole, cerclés en fer et pesant 250 kilos.

« Les douze barils, qui formaient l'expédition, furent reçus et traités sans ménagement. Le préposé de la douane en ayant retiré un échantillon avec sa sonde, le fit brûler sur l'un des barils; on frémait en pensant au danger qu'ont couru, ce jour-là, la gare et la ville de Pontarlier. Néanmoins, il ne se produisit aucun accident, et l'autorité militaire, informée de la nature de ce produit, fit amener les douze barils au fort de Larmont. Il était difficile de trouver un emplacement plus défavorable.

« La température était à cette époque assez élevée; les barils échauffés et ayant eu à supporter la rude ascension du fort, commencèrent à suinter, et bientôt le plancher

environnant fut littéralement inondé de nitroglycérine. Cependant il fallait évacuer la caserne, personne n'osait toucher à ces barils; comment, en effet, retirer de là et charger des barils pesant 250 kilogrammes et cerclés en fer? Après trois mois d'hésitations on prit le seul parti qui paraissait praticable: transvaser sur place la matière dans des sacs imperméables qui devraient être ensuite emballés dans des caisses légères avec de la sciure de bois. Dès lors plus rien à craindre, et la matière pouvait être facilement emportée au loin sans danger. Un contre-maître spécial fut envoyé de Paris pour diriger cette opération, emportant avec lui les sacs en caoutchouc nécessaires et un grand tapis de même étoffe pour recouvrir le plancher.

« L'opération, commencée le 15 janvier, s'était prolongée pendant quatre jours entiers sans incident et, grâce aux précautions minutieuses qu'il avait adoptées, le sieur Delyon, qui la dirigeait, paraissait, au dire des témoins, assuré du succès. Elle marchait, du reste, avec une extrême lenteur; aidé d'abord de trois ouvriers, puis de cinq, il n'avait en quelques jours vidé que six barils; la matière gelée s'était durcie par le froid, et, comme il fallait éviter toute espèce de choc, elle était en quelque sorte émiettée à la main et mise en motles plus ou moins dures dans les sacs. Comment, à la fin du quatrième jour, l'explosion s'est-elle produite? C'est ce qu'il est impossible de savoir et l'on en est réduit aux conjectures les plus vagues.

« Elle ne s'est certainement pas produite au moment le plus difficile de l'opération, qui était incontestablement l'ouverture des barils; il est encore extrêmement probable que le travail était terminé; le sieur Delyon était sorti pour aller au corps de garde placé à quelques pas de là, non pas, comme on l'a dit, pour fumer sa pipe, mais pour faire préparer le café qu'il donnait chaque soir à ses hommes pour combattre les maux de tête qu'occasionne le maniement de ces matières. Le jour baissait en ce moment; il était quatre heures et demie, et la situation de l'un des cadavres retrouvés indiquait clairement que cet ouvrier quittait ses espadrilles pour reprendre ses souliers. On présume donc que l'accident a eu lieu par suite d'une imprudence commise par l'un des ouvriers en dehors des conditions du travail.

« Les cinq hommes qui se trouvaient encore dans la caserne, ont été anéantis, et le sieur Delyon, à la porte du corps de garde, a été frappé mortellement; les quatre soldats qui se trouvaient avec lui ont été blessés plus ou moins grièvement.

« Les dégâts matériels, quoique assez importants, ne correspondent pas à une explosion aussi formidable que l'eût été celle de 3,000 kilos de cette matière: la caserne et le corps de garde seuls ont été détruits, le restant du fort n'a pas souffert. Il est fort probable que ce qui avait été mis dans les sacs n'est point parti; il se trouve aujourd'hui enfoui sous les décombres; à moins que les sacs n'aient été projetés et enflammés en tout ou partie par l'explosion.

« Quoi qu'il en soit, il est à craindre qu'une partie de la matière ne soit encore sous les décombres, et le déblaiement ne peut se faire qu'avec de très-grandes précautions. »

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

##### MUSIQUE DES SAPEURS-POMPIERS.

Une soirée musicale sera donnée, par la musique des sapeurs-pompiers de Saumur, dans les salons de la Mairie, dimanche prochain 28 janvier, à 8 heures du soir.

Le mardi 6 février, cette même musique donnera une soirée de charité au Théâtre, avec le concours d'artistes et d'amateurs étrangers.

Nous avons annoncé hier, pour le jeudi 4<sup>e</sup> février, l'ouverture de la ligne d'Angers à Montreuil-Bellay.

Tous les trains seront omnibus et s'arrêteront à toutes les stations de la ligne qui sont :

Angers, La Pyramide, les Ponts-de-Cé (halte), Juigné-sur-Loire, Quincé-Brissac, Thouarce, Jouannet (halte), Martigné-Briand, Saint-Georges-Châtellais (halte), la-Fontaine, Baugé-les-Verchers (garage), Le Vaudehay, et Montreuil-Bellay.

Voici, sauf modifications ultérieures, quelle sera la marche des trains :

D'Angers à Montreuil-Bellay, trois départs par jour.

Train n° 1, 6 h. 3 mat. — Train n° 2, 9 h. 14 mat. — Train n° 3, 4 h. 16 soir.

Arrivée à Montreuil-Bellay.

Train n° 1, 8 h. 37 mat. — Train n° 2, 11 h. 48 mat. — Train n° 3, 7 h. 50 soir.

De Montreuil-Bellay à Angers, trois départs par jour.

Train n° 1, 6 h. 4 mat. — Train n° 2, 9 h. 20 mat. — Train n° 3, 3 h. 49 soir.

Arrivée à Angers.

Train n° 1, 8 h. 48 mat. — Train n° 2, 11 h. 50 mat. — Train n° 3, 7 h. 50 soir.

Nous ne saurions trop engager les électeurs à vérifier par eux-mêmes la composition des listes électorales de leur commune et s'assurer que des radiations ou des insertions non motivées n'y ont pas été opérées.

Etant donnée la situation politique actuelle, quelques noms de plus ou de moins sur une liste peuvent avoir des conséquences importantes, et il est nécessaire que les conservateurs prennent des précautions que leurs adversaires politiques n'ont jamais eues.

A la suite des réductions opérées de concert par le Sénat, la Chambre des députés et le général Berthaut, ministre de la guerre, sur les crédits affectés à l'armée territoriale, le nombre et la résidence des officiers titulaires et auxiliaires ont été modifiés.

Le 9<sup>e</sup> corps d'armée comptera cinq officiers, résidant à Tours, Saumur, Angers, Châteaurox et Poitiers.

**Le timbre sur les quittances.** — La Chambre civile de la Cour de cassation vient de juger que le droit de timbre de 10 centimes est exigible sur toute quittance préparée à l'avance, quand bien même le payement n'aurait pas eu lieu et que la quittance ne serait pas remise au débiteur.

Une lettre de Saint-Germain-sur-Vienne donne les détails suivants sur la disparition d'un habitant de Couziers dont nous avons parlé il y a quelques jours :

« Le 18 de ce mois, des pêcheurs trouvèrent une paire de sabots au bord de la Vienne, entre Saint-Germain et Candes. Dans l'un des sabots, était un couteau qui pensa tout de suite que le propriétaire de ces objets avait dû se jeter dans la rivière.

« La gendarmerie de Candes, immédiatement avertie, fit une enquête, et bientôt sut que le nommé Bonnet, vieillard de 60 ans, rentier, habitant seul au village de Rancherais, commune de Couziers, avait disparu depuis deux jours de son domicile. Les sabots et le couteau furent présentés aux membres de la famille et ceux-ci déclarèrent qu'ils appartenaient à Bonnet.

« Pendant deux jours, les gendarmes de Candes et des pêcheurs firent, mais sans résultat, des recherches dans la Vienne pour y découvrir le corps du vieillard.

« A l'endroit où Bonnet se serait jeté à l'eau à une profondeur de quatre à cinq mètres; le courant y est assez fort et il est à croire que le cadavre aura été entraîné au loin. »

Les promeneurs ont pu remarquer mardi soir un immense cercle blanchâtre dont la lune occupait le centre; c'était un magnifique halo. On sait que ce phénomène est dû à la réflexion de la lumière blanche sur les facettes de petits cristaux de glace contenus dans des nuages appelés cirrus. Son éclat est variable; tantôt on ne voit que de pâles lueurs, tantôt la lumière est éblouissante comme celle de l'astre central.

Il existe une autre espèce de halo, due non plus à la réflexion, mais à la réfraction de la lumière à travers les prismes de glace. Cette variété reproduit toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, la lumière blanche se décomposant par son passage à travers le prisme. Elle est, dans nos climats, plus rare que le halo blanchâtre.

(Union de l'Ouest.)

Angers. — Le ministère vient d'autoriser la municipalité d'Angers à se servir du nouveau Palais de Justice pour y installer l'Ex-

position industrielle et artistique qui doit avoir lieu au moment du concours régional.

**Langeais.** — Ces jours derniers, le corps d'un homme a été trouvé sur le bord de la Loire. L'état du cadavre fait présumer qu'il a séjourné dans l'eau pendant plusieurs jours. Le corps ne porte aucune trace de violence. L'identité n'a pas encore été constatée.

**Loudun.** — Lundi dernier, le sieur André Rousseau, âgé de 63 ans, journalier, est tombé de sa charrette dans la rue Sèche, à Loudun, et s'est tué sur le coup. La charrette s'était renversée sur lui.

**Montmorillon.** — M. le général Chabard, de l'artillerie, général de brigade au cadre de réserve, commandeur de la Légion-d'Honneur et du Méridjidi de Turquie, vient de mourir à Montmorillon (Vienne), à l'âge de 78 ans.

Elève à l'École polytechnique de 1816 à 1818, lieutenant élève à Metz et lieutenant d'artillerie, il fit, en cette qualité, la campagne d'Espagne de 1823.

Envoyé, comme capitaine d'artillerie, en Afrique, en 1846, il se distingua dans toutes les campagnes à côté des généraux Changarnier, Bosquet, de Ladmirault, etc., et fut mis trois fois à l'ordre de l'armée, notamment pour la prise du col de la Mouzaia.

Nommé chef d'escadron à sa rentrée en France, il fut désigné, en 1855, pour commander, comme colonel, le 43<sup>e</sup> régiment d'artillerie, et bientôt envoyé, en 1855, comme sous-directeur à Constantinople. Son énergie, pendant le typhus qui désolait les hôpitaux, fut digne de sa bravoure en Afrique: il reçut la croix d'officier de la Légion-d'Honneur et l'étoile du Méridjidi. Il eut, à son retour en France, le commandement du 2<sup>e</sup> régiment d'artillerie.

Nommé général de brigade en 1867, il commanda successivement à Toulouse et à Besançon, et fut le chef de sa glorieuse carrière militaire comme membre du Comité d'artillerie, à Paris, où il reçut la croix de commandeur de la Légion-d'Honneur.

**Tours.** — Un enfant de quatre ans et demi, dont les parents, les époux Vilmont, demeurent aux Terrasses-des-Carmélites, 44, est mort ces jours derniers, à Tours, par suite, dit-on, des mauvais traitements dont il aurait été victime.

L'autopsie du cadavre a été faite par ordre de la justice, et on a constaté qu'une côte avait été brisée par suite, suppose-t-on, d'un coup de pied que le pauvre enfant aurait reçu. Le crâne était plein de sang, et on remarquait sur le corps une grande quantité de lésions.

Le corps de l'enfant Vilmont a été mis en terre, et on a reconnu, assure-t-on, qu'il avait été victime de mauvais traitements sur lui.

**Nantes.** — Une dépêche du 21 janvier annonce le suicide d'un banquier changeur dont l'état mental avait été troublé par de grandes pertes de Bourse.

**UN SCANDALE AU MANS.**  
Qu'est-ce que c'est que Dutertre? Et pour quoi s'occuper de Dutertre?

C'est un homme et logiquement, ce qui par le temps qui court peut paraître aussi anormal que bizarre, il importe peut-être de répondre à la première question.

L'état civil et son livre consulté nous révèlent que c'est un individu âgé de vingt-neuf ans, exerçant la profession de typographe.

Rien de plus banal jusqu'ici. Ce qui ajoute à l'intérêt, ou plutôt à ce qui le fait naître, c'est que ce personnage est un copypasteur d'ouvrages publics et que, sous l'influence de l'outrage public à la pudeur, il est condamné par le tribunal correctionnel.

Mais qui trompera-t-on ici? C'est Dutertre qui a fait au Mans l'éclosion du citoyen Gilon, le pianiste-continu-

max, en rupture de ban et de doubles-croches; c'est Dutertre qui, dans les dernières réunions publiques, a pris une part si active aux discussions; c'est Dutertre qui était ici, au su de tous, chef d'une section de l'Internationale.

Quel numéro avait-il dans la fameuse phalange? Nous l'ignorons et nous entretions avec M. Jules Simon des rapports trop peu suivis pour le lui demander par lettre — même affranchie.

Il s'est offert à la République qui l'a accepté et s'est servi de lui; il est donc bien de la République qui va le repousser maintenant qu'il est compromettant.

A la République, — de la République. Cela se décline, et quel déclin! comme dirait X... y.

Quel déclin, en effet! Cet homme s'est rendu coupable de faits tels qu'ils échappent presque à la flétrissure, tant ils sont flétrissants. Le tribunal appelé à en connaître — donnons de la couleur locale — a dû ordonner le huis clos.

Par respect pour la loi, par respect pour nos lecteurs, nous ne pouvons même, avec toutes sortes de ménagements, effleurer le fond de l'affaire — bas fonds ferait peut-être mieux. Aussi ceci n'est-il point un compte rendu d'audience, ce n'est qu'un résumé affaibli — comme la popularité de M. Rubillard — des appréciations, des conversations recueillies autour du palais.

N'euissions-nous même pas ces raisons pour jeter un voile sur ces actes d'infamie, que nous garderions encore le silence sur les faits qui donnent corps à l'affaire. Il y a ici à sauvegarder les intérêts des familles de ces cinq petites filles que le misérable a tenté de souiller, de corrompre, mais qu'il a en tout cas démolies.

Et que peut produire, chez des enfants de cet âge, une pareille initiation?

Aujourd'hui elles ont huit ans, neuf ans, onze ans; mais que fera germer cette graine d'ivraie qu'elles ont reçue, dans sept ans, dans cinq ans, demain?

Et cet homme était un oracle dans le parti républicain! Et cet homme parlait de société pourrie, de régénération. Il trouvait Marat tiède dans ses demandes de cent mille têtes, et il eût voulu, c'est lui qui le disait, une guillotine à vapeur pour aller plus vite....

Cet homme, au fond, était logique, implacablement logique — malheureusement pour ses éducateurs. Intelligent, sa profession de typographe, dans laquelle il a tenu toujours un bon rang, l'indique; pourvu d'une de ces éducations bâtarde qui poussent à lire beaucoup, mal et sans choisir, sans trop comprendre, sans pouvoir digérer ce qu'on lit, si l'on veut bien nous passer l'expression, il s'est grisé lui-même. Il étudiait Vacherot, Littré et Renan — nous nous en tenons toujours à ses dires — il ne comprenait rien, mais il retenait des bribes de phrases, et il allait le répétant de-ci, de-là, de façon à se faire une sorte de réputation de beau diseur et d'esprit fort. Si encore il s'en fût tenu à ces théories spéculatives où les maîtres eux-mêmes perdent pied, ce n'eût été qu'un demi-mal; mais, poussé par une prédisposition malade, il faisait de la politique.

Il faisait de la politique suivant l'école moderne. Souple vis-à-vis du patron, il organisait, dès que l'œil du maître n'était plus fixé sur lui, des conjurations, des grèves, et toujours au nom de la moralisation, de l'affranchissement, des principes humanitaires. Ses camarades en étaient les premières victimes; que lui importait?... Les principes avant tout!

On sait maintenant qu'en penser, malgré le peu que nous en avons dit. Il nous répugne, au reste, d'insister davantage, le tribunal le faisant, dans l'application de la peine, bénéficier d'une longue détention préventive. L'a condamné à six mois de prison.

**Faits divers.**  
On écrit de Quimper : Samedi dernier, dans la soirée, la voiture de M. Kernalleguan, qui fait le service de Pont-Croix, a été complètement brûlée à moitié route, en venant de Quimper.

Voici comment cet accident s'est produit. Une bouteille de pétrole tombée de l'imporiale s'était répandue jusqu'à l'intérieur de la voiture. Pendant le trajet, un voyageur, après avoir allumé sa pipe, laissa tomber une allumette enflammée. Aussitôt l'incendie éclata avec une rapidité et une violence telles que les voyageurs eurent à peine le temps de se sauver.

Tous, plus ou moins, ont eu la barbe, les cheveux ou les vêtements brûlés; mais, par bonheur, aucun n'a été gravement atteint.

On s'empressa de dételer les chevaux, qui purent ainsi être sauvés.

Quant à la voiture, il n'en reste plus que les quatre roues.

M<sup>lle</sup> Alliod, directrice du cours annexe de dessin pour les dames à l'école des beaux-arts, de Lyon, vient d'obtenir de M. le ministre de l'instruction publique les palmes d'officier d'académie.

**Incendie à Nancy: deux victimes.** — Une première dépêche de Nancy était ainsi conçue: « Minuit. Grand incendie rue Saint-Jean, Epicerie parisienne. Deux garçons brûlés vifs. »

Le Journal de la Meurthe et des Vosges, qui raconte les détails de cet incendie, dit qu'au milieu de l'effondrement apparait l'un d'eux sur le toit du grenier et sollicite l'un secours d'une échelle. A l'instant même où ses cris étaient entendus, le plancher du grenier s'effondrait sous lui et le malheureux jeune homme disparaissait dans un tourbillon de flammes. Quelques heures plus tard, lorsque les pompiers purent pénétrer au milieu des débris pour débayer les gravos amoncelés, la pioche vint heurter un corps humain informe. Le cœur du cadavre avait été traversé par une pioche dont on se servait pour cette triste opération.

On dégagea ces restes fumants; les membres avaient été séparés; la tête fut retrouvée à l'étage inférieur. Ce qui restait du tronc avait été réduit à l'état de charbon noir. Le tronc était celui du malheureux qu'on avait vu demander à grands cris le secours d'une échelle.

Le second cadavre avait été retrouvé dans son lit, asphyxié probablement, avant que tout mouvement lui eût été possible: les chairs, également carbonisées, laissaient à nu les os: les extrémités étaient absolument réduites en cendres; le crâne fracassé. Mais les membres étaient adhérents au tronc, les muscles convulsés. Tout indiquait dans ces restes informes à voir les symptômes d'une indolence angoisse et d'une mort pleine d'horreur. Ces deux jeunes gens, tous deux âgés de 18 ans, se nommaient l'un Victor Dardanne, était né à Ogéville, canton de Blâmont, l'autre s'appelait Charles Plaisance, était natif de Delme (Lorraine annexée); les restes ont été toute la matinée exposés dans la salle des morts de l'hospice Saint-Charles.

Suivant un calcul fait il y a quarante ans, l'Angleterre, pour sa consommation intérieure et son commerce d'exportation, fabrique par jour 200 millions d'épingles.

La quantité qu'elle fabrique aujourd'hui par jour est de 50 millions; Birmingham en produit 37 millions, laissant 13 millions à la fabrication de Londres, de Strand et de Dublin qui font aussi cet article.

La quantité de métal consommée annuellement pour cette fabrication d'épingles, est d'environ 1,275 tonnes et demie ou 2 millions 857,120 livres anglaises, dont le huitième est en fil de fer pour la fabrication des épingles à cheveux et des épingles de deuil.

On emploie 2,600,000 livres de fil de laiton, ce qui, à 42 pence la livre, donne une somme de 11,533 liv. st. (2,864,575 fr.)

Le fil de fer employé s'élève en poids à 344,800 livres et représente 7,182 liv. sterl. (178,575 fr.)

A ces sommes, qui représentent la matière première, il faut ajouter les gages, le papier, les boîtes ornées, l'usure des machines, le bénéfice du fabricant.

— Eh bien, messieurs, comment vont les ânes? demande un des élégants à la partie masculine de la bande en rupture de comptoir.

— Ils vont à cheval, répond le gros papa.

### Dernières Nouvelles.

Les bureaux de la Chambre des députés viennent de nommer les membres de la commission du budget. Voici les résultats connus:

Sont élus: MM. Gambetta, Guichard, Wilson, Sadi-Carnot, Marcel Barthe, Honoré Roux, Bardoux, Jacques, Brisson, Langlois, Varambon, Nadaud, Mathieu-Bodet, Tirard, Guyot, Dréo, Floquet, Mahy.

**Dernière heure.**  
Paris, 26 janvier, 8 h. 20, matin.

Sur 33 membres de la commission du budget, 23 sont gambettistes, 7 appartiennent à la liste centenaire gauche, 3 ne figuraient sur aucune liste gauche.

L'Officiel publie une interdiction de l'entrée de bœufs de provenance du Nord-Est, à cause de la peste bovine.

Pour les articles non signés: P. GODER.

### Chronique Financière.

Bourse du 25 janvier 1877.

Il faut battre le fer tant qu'il est chaud! Les meneurs de la hausse mettent ce vieil adage en principe. Le 5 0/0 avait été relevé hier soir sur le boulevard à 107.22 1/2. Enflammés par cette reprise, les Consolidés anglais arrivent en forte hausse. On fait réaliser aux cours de nos fonds publics une nouvelle progression de 27 centimes 1/2. L'escompte qui prend fin demain porte sur 25,000 francs de rente 5 0/0. L'écart des primes tend à diminuer. Les demandes continuent sur les actions du chemin de fer Est algérien. Le cours de 515 ne tardera évidemment pas à être atteint. Le Crédit foncier ferme à 605. Tout porte à croire que la seule combinaison possible pour le mettre en état de fonctionner régulièrement sera un appel de fonds sur les actions. Les 250 francs restant à appeler sur les 260,000 titres donnent un total de 65 millions, somme à peu près équivalente à la perte éventuelle à subir par cet établissement sur l'opération égyptienne. Faiblesse persistante sur les établissements de crédit. L'année débute mal pour les chemins de fer autrichiens, le déficit de la seconde semaine est de 737,000 francs.

### Théâtre de Saumur.

TRoupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. Em. CHAVANNES.

**LUNDI 29 janvier 1877.**

### Le Songe d'une Nuit d'été

Opéra-comique en 3 actes.  
Paroles de MM. Rozier et de Leuven, musique d'AMBROISE THOMAS.

DISTRIBUTION: William Shakespeare, MM. Billon. — Falstaff, Badiali. — Lord Latimer, Laidet. — Jérôme, Leroy. — Un huissier, Colombeau. — Elisabeth, reine d'Angleterre, Mmes Barwolf. — Miss Olivia, Rita Lejong. — Nelly, E. Simon. — Jarvis, garde-chasse, M. Guraud. — Acteurs et actrices, courtisans et dames de la cour, forestiers, garçons et servantes de la taverne, cuisiniers, sommeliers, marmittons.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h. 1/4.  
S'adresser, pour la location, chez M<sup>re</sup> THUAU, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

L'élan mondain de l'hiver est donné. De toutes parts surgissent bals, concerts, réceptions, et partout on fait de la musique.

Parmi les productions les plus remarquables de ces derniers temps, les nouvelles œuvres de Jules Klein, Mademoiselle Printemps, valse qui vous emporte dans un tourbillon de jeunesse et de poésie, et la délicieuse polka-fantaisie *Truite aux Perles!* dédiée à Cléopâtre occupent la première place et sont la grande sensation musicale de l'hiver.

Avant d'ouvrir nos salons, il faut songer à les animer, et rien ne peut mieux remplir ce but que l'exécution du merveilleux répertoire de l'auteur de Fraises au Champagne.

Autant de titres, autant de succès: *Cœur d'Artichaut, Paau de Satin, polkas; Radis-Roses, mazurka; France Adorée! Marche nationale; Soupir et Baiser, Rayons Perdus, la Barcarolle, Mélodies; Cerises Pompadour, Livres de Feu, Pâtte de Velours, Quin de Russie, Pazza d'Amore, Valse, sans oublier Jules Klein-Quadrille, étourdissant de verre et de brio.*

Prix de chaque œuvre: Piano seul: 2 fr. 50 c. — A 4 mains: 3 fr. — Mélodies: 1 fr. 70 c. — Quadrille: 2 fr. — Valse chantée: 2 fr. 50 c. (Cerises Pompadour, Pazza, Fraises au Champagne.) — Paris, COLOMBIER, — Editeur de Catimini, Valse célèbre de R. de Villac, 6, rue Vivienne, — et dans tous les magasins de musique et librairies.

